



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013

CAHIER D'ACTEUR

Le Pays de Dinan : pour un projet éolien au cœur du développement local



Le Pays de Dinan fait **partie des 11 Pays Maritimes** que compte la Région Bretagne. Avec 1350 km², 80 communes réparties en 8 Communauté de communes, le Pays de Dinan possède une façade maritime de 65 km, dont une vingtaine le long de l'estuaire de la Rance et une quarantaine ouverte sur la Côte d'Emeraude.

La localisation géographique du Pays de Dinan, à l'est du département des Côtes d'Armor, lui confère une position stratégique, au carrefour des grands axes de communication menant à St Brieuc, Lamballe, Rennes et Saint-Malo. La population totale du Pays s'élève à 107 000 habitants environ, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à 1999.

Directement concerné par le projet de parc éolien offshore, le Pays de Dinan souhaite que ce projet soit un levier de développement permettant une redynamisation de l'économie à l'Est des Côtes d'Armor, axée autour d'un développement durable et local au service des habitants, actuels et futurs, de son territoire.

Les acteurs de la zone côtière du Pays se sentent donc particulièrement concernés par ce projet, et ses éventuelles conséquences en mer (pêche, navigation), et à terre.



► Pourquoi prendre part au débat ?

Parce que le projet nous concerne directement

Les premières éoliennes du parc étant implantées à 17 km du Cap Fréhel, les acteurs de la zone côtière du Pays de Dinan se sentent donc particulièrement concernés par ce projet auquel ils souhaitent être associés.

Contribution de :

- **Syndicat Mixte du Pays de Dinan**
7, rue Victor Schœlcher - 22100 DINAN
02 96 87 42 40 - www.pays-de-dinan.fr
Président : M. Raymond ARMANGE

Parce que la mer et le littoral sont un enjeu « durable » et d'avenir

Les élus membres du Syndicat Mixte du Pays de Dinan soutiennent sans réserve le projet de parc éolien offshore, convaincus qu'un projet de cette ampleur aura des retombées positives sur le territoire en termes d'emploi, de démographie, et de dynamisme économique. Il s'agit d'une opportunité unique à laquelle **le Pays souhaite s'associer pleinement en participant au débat public.**

Le Pays de Dinan n'entend pas faire de sa zone côtière un « littoral dortoir », uniquement animé quelques mois dans l'année, par la seule présence des vacanciers.

Ce type de projet est l'occasion de démontrer que **la mer et le littoral peuvent être exploités de manière différente**, sans passer par une sanctuarisation freinant toute forme d'innovation et de développement. L'enjeu d'un tel projet est **d'amener un bénéfice partagé, assurant un juste retour pour les territoires concernés.**

Le développement des Energies Marines Renouvelables en Bretagne n'est pas une nouveauté pour les élus du Pays, dont une partie est concernée par l'exploitation du barrage marémoteur de la Rance. Par conséquent, **convaincus depuis longtemps que c'est depuis la mer** que viendront **des solutions alternatives** en termes d'énergie et de développement local, les élus entendent faire figurer le littoral au centre de la stratégie de développement du Pays.

Le parc éolien offshore peut constituer l'étincelle permettant le démarrage d'une économie axée autour des principes d'un développement durable du littoral sur le Pays de Dinan.

► Pourquoi développer l'économie de notre littoral ?

Parce que le Pays de Dinan est un Pays Maritime

Le Pays de Dinan se situe aux carrefours d'axes économiques structurants pour le département des Côtes d'Armor mais aussi pour la Région Bretagne.

Ce positionnement confère à notre territoire une importance stratégique et des atouts qui pourront sans conteste bénéficier au porteur du projet de parc éolien – particulièrement en termes d'infrastructures (gares TGV,

aéroports, ports, routes nationales et départementales) et de proximité avec les centres de décision.

Ces atouts sont néanmoins à pondérer au regard du triangle formé par les pôles urbains alentours de Saint-Brieuc, Saint-Malo et Rennes, qui ont pour effet de maintenir notre territoire dans **un statut de pôle d'emploi secondaire**. A ce jour en effet, le Pays de Dinan détient le triste record du taux de chômage le plus élevé de Bretagne, avec près de 10 % de la population active. En une année, le taux de chômage a bondi de plus de 15 % : c'est plus qu'au niveau départemental et régional.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays a permis de démontrer que **les flux de déplacement domicile/travail sont beaucoup plus importants en sorties de territoire qu'en entrées**, particulièrement en direction des Pays de Saint-Malo et de Rennes, qui attirent une part importante de la population active. Les flux d'entrées se concentrent principalement en saison estivale, et tout particulièrement vers les pôles touristiques littoraux.

Il est donc **capital** de renforcer notre économie et de **valoriser notre statut de « Pays Maritime de Bretagne »** en adhérant activement à **des projets structurants** comme le parc éolien offshore, et de tout mettre en œuvre pour que les territoires puissent bénéficier des retombées afin développer **une économie et vie à l'année sur la zone côtière** qui bénéficiera à la jeunesse de notre territoire.

Parce que notre population doit pouvoir vivre et travailler au Pays

En dix ans, le nombre d'actifs résidants dans le Pays de Dinan n'a augmenté que de 1,5% contre plus de 7% en moyenne en Bretagne. **Les communes de notre littoral sont particulièrement touchées** par ce phénomène, qui se traduit par un vieillissement accru de la population résidente.

La répartition des classes d'âge dans la population est très révélatrice de l'attraction exercée par les pôles urbains voisins. Le Panorama Social réalisé par le Conseil Général des Côtes d'Armor en 2012 indique ainsi que la part des 15-24 ans a diminué de 5,9% entre 1999 et 2008. **Les jeunes quittent le territoire du Pays faute de pouvoir y trouver un emploi stable** : la part de salariés en contrat précaire concerne 16 % de la population active du Pays.

► Pourquoi le Pays se mobilise pour Saint-Cast Port d'Armor ?

Parce que les avantages sont indéniables

Après avoir visité tous les ports des Côtes d'Armor susceptibles d'accueillir la base de maintenance du parc éolien offshore, le consortium AILES MARINES en a retenu trois, dont Saint-Cast Port d'Armor situé sur le Pays de Dinan.

Quelques années auparavant, le Pays de Dinan s'était déjà mobilisé pour la réalisation du port en eau profonde de Saint-Cast Port d'Armor. A l'époque, **l'objectif d'un développement local et de retombées potentielles** constituait déjà le socle de cette mobilisation. Si le bassin du port a connu rapidement un véritable succès, l'aménagement des terre-pleins n'a pas encore été finalisé.

Ce point est aujourd'hui notre atout : Saint-Cast Port d'Armor **dispose d'espaces suffisants pour permettre l'aménagement des installations de maintenance sans impacter les autres activités du port** (pêche professionnelle, chantiers navals, plaisance). Le projet d'aménagement de la base de maintenance par le Pays de Dinan se veut efficace, réalisable à un coût modéré et constitue un compromis d'aménagement répondant parfaitement aux spécifications du consortium. Les avantages du site sont nombreux : accès permanent, configuration idéale et abritée, aucun obstacle à la navigation, un sémaphore de 1ère catégorie, etc.

Par ailleurs, **la proximité de Saint-Cast-Le-Guildo avec toutes les grandes infrastructures** – routières, ferroviaires, maritimes, aériennes – est un atout de taille. Cet accès facilité à la presqu'île explique son attractivité touristique et la multiplication par dix de sa population pendant la saison estivale.

Toutes les conditions sont réunies pour constituer à Saint-Cast Port d'Armor un pôle maritime d'importance à l'est du département des Côtes d'Armor. Les ambitions des collectivités territoriales du Pays de Dinan de se tourner vers la mer et le littoral ne pourront qu'y contribuer.

Parce que tout le monde y croit et se mobilise

Le projet de parc éolien offshore est une chance pour le département des Côtes d'Armor ; une opportunité qui, en ces temps difficiles, constitue un levier de développement important pour des territoires sinistrés économiquement. Très tôt, les forces vives – politiques et économiques – du territoire ont pris conscience de cela



Projet d'aménagement de Saint-Cast Port d'Armor

et de la nécessité d'accueillir dans les meilleures conditions la base de maintenance du futur parc éolien.

Un comité de pilotage s'est donc constitué, sous la houlette du Pays de Dinan, afin d'organiser et de structurer la démarche de candidature de Saint-Cast Port d'Armor à la base de maintenance du parc éolien. Ce comité, qui se réunit régulièrement, rassemble **une quarantaine de membres**, tous issus d'horizons différents de façon à ce que l'ensemble des avis et des attentes soient pris en compte. Elus locaux, entrepreneurs, représentants des pêcheurs professionnels et associations de pêcheurs plaisanciers ont été consultés et ont pu faire part de leurs suggestions au cours de l'élaboration du dossier de candidature de Saint-Cast Port d'Armor à la base de maintenance.

Notre démarche a ainsi bénéficié de nombreux soutiens, tant de la part des collectivités locales **qui ont délibéré dans ce sens**, que des associations de commerçants et des réseaux des chefs d'entreprises qui se sont mobilisés. C'est donc **tout un Pays qui s'engage** et qui continue de le faire pour affirmer la vocation maritime du Pays de Dinan en s'inscrivant dans le projet Economie Turquoise du Conseil Général.





PORT DEPARTEMENTAL
DE SAINT CAST LE GUILDO

référence : 2012 7840

CONSEIL PORTUAIRE
du 23 octobre 2012

Le Conseil Portuaire du port de Saint-Cast s'est réuni le 23 octobre 2012 à l'hôtel de ville de Saint-Cast-le-Guildo sous la présidence de Madame Marie Reine TILLOM Conseillère générale du Canton de Matignon représentant le président du Conseil Général.

Etaient présents :

[...]

Représentants de :	Titulaires	Assistants	Suppléants	Assistants
Personnels : du département ou mis à disposition	M. LE SOMMIER	EXCUSE	M. HILAIRE	PRESENT
du Concessionnaire Plaisance et Pêche C.C.I.	M. DELAMOTTE	EXCUSE	Mme LECLERC	PRESENT
du Concessionnaire Commune de ST CAST	M. DUCASTEL	EXCUSE	M DAUGAN	EXCUSE
du Concessionnaire Commune de CREHEN	M. BOURSEUL	PRESENT	M. AILLET	ABSENT
Activité pêche Représentant les usagers du port. Désignés par la C.C.I.	M. RUIZ Bruce	PRESENT	M. RUIZ Bruno	PRESENT
Activité pêche Représentant les usagers du port. Désignés par le comité local des pêches	Mme FRELAUT	PRESENTE	M. PERRÉE	PRESENT
Activité plaisance Designés par le Comité Local des usagers permanents des installations Portuaires de plaisance	M. DORE	PRESENT	M. LAMBALLAIS	PRESENT
	M. BOUILLET	PRESENT	M. ORY	PRESENT
	M. ROUXEL	PRESENT	M. LE GOAS	ABSENT
	M. CARLES	PRESENT	M. CAMPERAT	ABSENT
	M. DELABROSSE	PRESENT	M. ROUX	ABSENT
Designés par le Président du Conseil Général au titre de la plaisance	M. GODEFROY	ABSENT	M. MOTTAIS	PRESENT
	M. DUBOURG	PRESENT	M. DESHAYES	PRESENT

[...]

- Parc éolien offshore :

Mme TILLOM propose de faire un point sur le futur parc éolien offshore dans la baie de Saint-Brieuc. Elle précise les distances entre le parc éolien et le port de St-Cast (30 Kms du port et 17 Kms du cap Frehel).

Mme TILLOM présente ensuite un projet d'aménagement de la maintenance éolienne sur le port de St-Cast. Ce projet, proposé par le pays de Dinan, est soutenu par l'ensemble des acteurs du territoire. Le coût des travaux est estimé 1.8 millions d'euros.

[...]

☞ Avis favorable du Conseil Portuaire au projet du port de maintenance présenté.
(16 pour, 2 abstentions)

Au fur et à mesure des réflexions, et focalisée dans un premier temps sur les caractéristiques techniques de la base de maintenance, la candidature de Saint-Cast Port d'Armor s'est mue en **un véritable projet de territoire en faveur du Pays de Dinan et de l'Est des Côtes d'Armor.**

Parce qu'un rééquilibrage est nécessaire

Telles qu'elles ont été présentées par le consortium, les opérations de maintenance permettront la création de **140 emplois directs**. Pour notre territoire, **il s'agit d'une opportunité majeure** : ces emplois permettront aussi la création d'emplois indirects au sein d'un territoire fortement pénalisé par la saisonnalité de son économie et l'influence des pôles voisins.

Le souhait a été affirmé à plusieurs reprises par le Conseil Général des Côtes d'Armor **de procéder à un rééquilibrage du territoire départemental** lors de l'aménagement de Saint-Cast Port d'Armor. Les membres du Syndicat Mixte du Pays de Dinan sont convaincus que la base de maintenance à Saint-Cast-Le-Guildo permettra de **donner du sens aux investissements lourds réalisés pour Saint-Cast Port d'Armor ces dernières années**, au-delà des activités de pêche et de plaisance, avec la ferme intention d'en faire un port dynamique, vivant et pourvoyeur d'emplois.

C'est à tous les échelons de la vie économique du territoire que sont attendues les retombées du projet de parc éolien offshore, et plus particulièrement de l'implantation de sa base de maintenance. Tant pour les entreprises que pour les familles et les jeunes, ce projet d'envergure **contribuera à un meilleur équilibre social du département**, en offrant des perspectives d'emplois à des populations qui ne parviennent pas à rester sur le territoire, alors que toutes les infrastructures (logements, services, etc.) nécessaires sont déjà en place.

Il s'agit donc bien de **renforcer l'attractivité et de valoriser l'est du département** à travers une véritable volonté politique partagée entre tous les élus du Pays, pour prendre en main l'avenir économique d'un territoire qui bénéficie d'atouts indéniables.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : ©Pays de Dinan.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 400 exemplaires.
©Vae Solis Corporate